



N/Réf : 20/10/SG/2017

★ Mobiliser pour Construire ★

ACTION TCHADIENNE POUR L'UNITÉ ET LE SOCIALISME / PARTI RÉVOLUTIONNAIRE POPULAIRE ET ÉCOLOGIQUE

Chadian Action for Unity and Socialism/Popular and Ecological Revolutionary Party

(ACTUS/prpe)

E-mails : actus_pr@yahoo.com

actus-prpe@club-internet.fr

Message de soutien, de solidarité de l'ACTUS/prpe aux trois Leaders du Parti d'opposition(CCMRS) à la dictature du Général Président Déby, arrêtés par les autorités du Niger.

Notre Parti, ACTUS/prpe a appris avec stupéfaction et indignation, l'arrestation au Niger des Membres de la Direction du Conseil du Commandement Militaire pour le Salut de la République (CCMRS), un Mouvement d'opposition à la dictature du Général président Sultan Déby.

Nous condamnons avec la plus grande fermeté cette arrestation injuste d'opposants politiques à la dictature criminelle (vieille de 27 ans) du despote Déby au Tchad.

Notre Parti, ACTUS/prpe adresse solennellement son soutien indéfectible et sa solidarité au CCMRS, à ses trois Dirigeants qui luttent inlassablement pour la liberté et la démocratie au Tchad ; Cependant, ont été injustement arrêtés depuis le 11 octobre 2017 aux environs de la ville d'Agadez, puis incarcérés par les autorités du Niger. En effet, selon les sources des sites tchadiens de l'opposition (Blog Makaila, Tchad page, Tchadanthropus, TchadActuel) et la Radio officielle française RFI du 19 octobre 2017, les trois Camarades résistants, combattant contre la tyrannie sont : **M. Mahamat Hassan Boulmaye, Secrétaire Général, Ahamat Yacoub Adam, Secrétaire à la Communication et Dr Abderaman Issa Youssouf, Secrétaire aux Relations Extérieures du CCMRS.**

Au nom de la prétendue lutte contre le « terrorisme djihadiste de Boko Haram », les Gouvernements du Tchad et du Niger ont signé un accord de coopération judiciaire et de sécurité. Cependant, le dictateur Général président Sultan Déby, en fait un usage détourné afin de mener une véritable chasse à l'homme, en l'occurrence aux opposants politico militaires et militants des droits de l'homme tchadiens résidant à l'étranger. A cet effet, les services de répression et de renseignements de l'ANS (la police politique) du tyran Déby concocteraient déjà des fausses preuves accusant nos trois camarades de « Terroristes » ou d'autres « délits mensongers grossiers », afin de demander au gouvernement du Niger l'extradition de ces trois prisonniers politiques.

Nous osons espérer que le Président Mahamadou Issoufou, démocratiquement élu au Niger, après avoir combattu la dictature de son prédécesseur, le Général Ibrahim Baré Maïnassara, ne saurait se lier d'amitié au bourreau du peuple tchadien le tyran le Général Président Déby.

Au demeurant, il serait utile de rappeler que l'ancien Général et président du Niger fut un fervent admirateur, ami et complice du tyran Général président Sultan Déby dans l'affaire des vrais-faux dinars de Bahreïn. En effet, le tyran tchadien fut le cerveau de la plus grande délinquance financière connue au 20^{ème} dans une opération de change de contrefaçon de 362 millions de dollars (150 millions d'euros) en coupures de 20 dinars de Bahreïn imprimés en Argentine. ; Les journaux français *Bakchich info*, *Rue 89* et *Canard enchaînés...*, dans leurs livraisons de 1998, en ont abondamment fait l'écho. Sous le titre : « *Plus grosse affaire de fausse monnaie du XXème siècle* », appelée communément « *l'affaire des vrais-faux dinars de Bahreïn* ».

Nous osons espérer que le démocrate Président Mahamadou Issoufou, ne saurait commettre cette ignominie, en étant complice de la liquidation physique et instantanée des trois opposants politiques dès leur retour au Tchad.

Les soldats tchadiens ont incontestablement contribué de manière décisive à la lutte contre les terroristes islamistes de Boko Haram au Niger et dans toute la région du Sahel. Cette action salubre ne justifierait nullement un retour criminel d'ascenseur par le gouvernement de Niamey d'une éventuelle extradition des

trois camarades opposants politico militaires à l'impitoyable Boucher, le Général président Déby dans son abattoir de N'Djaména.

Selon les rapports des organisations de défenses des droits de l'Homme, en 25 ans de pouvoir, ce régime tyrannique a assassiné plus de 30000 tchadiens. Les masses populaires tchadiennes sont bien en présence d'un pouvoir illégitime, criminel qui a institué le terrorisme d'état en mode de gouvernement.

Ces crimes contre l'humanité dont est victime le peuple tchadien, exige de ce dernier une riposte nécessaire aussi armée de la légitime défense.

Au nom de quel principe moral ou politique devrait-on condamner un peuple assassiné quotidiennement par un dictateur, et qui lutte pour sa survie en appliquant la loi du talion ?

Les deux années supplémentaires en cette année 2017 ont connu une recrudescence de ces assassinats. Face à cette tragédie, nous osons espérer que le gouvernement démocratique du Niger, ne se rendrait pas complice d'une éventuelle inflation de ce décompte macabre.

Au demeurant, rappelons que l'ancien président du Niger, le Général Ibrahim Baré Mainassara, avait extradé des opposants tchadiens qui furent aussitôt exécutés après avoir foulé le sol t de la patrie. C'était dans les années 90. Plusieurs centaines d'autres opposants rentrés à l'issue des médiations des présidents du Soudan, du Gabon, du Congo Brazzaville, de la Libye... furent eux aussi assassinés.

Nous osons espérer que les lourds sacrifices de la lutte contre la dictature, consentis par le peuple frère du Niger, éveilleraient la profonde conscience humaine des autorités de ce pays, qui rejetteraient courageusement la demande, d'extradition du Général président Sultan Déby de nos trois camarades résistants, patriotes et militants de la démocratie.

Nous osons espérer que le Président Mahamadou Issoufou, démocratiquement élu, ne saurait cautionner les crimes économiques (pillages systématiques des ressources nationales par le clan présidentiel tchadien), les assassinats, les viols, les injustices sociaux, la dépravation des mœurs... érigés en vertu et mode de gouvernement au Tchad depuis 27 ans par le régime du Général président Sultan Déby. Le Tchad est l'unique pays au monde où la vertu est fermement réprimée, tandis que le vice, le délit font l'objet de promotion de leurs auteurs, proportionnellement à l'importance de la forfaiture commise.

Aucun peuple au monde n'accepterait de son plein gré de vivre cette tragédie. Par conséquent, la résistance sous toutes ses formes y compris armée, est un droit légitime.

Ce droit légitime et légal est par ailleurs reconnu, voire vivement recommandé au peuple tchadien par le préambule de la Constitution de la République du Tchad de 1996 : « *Notre droit et notre devoir de résister et de désobéir à tout individu ou groupe d'individus, à tout corps d'Etat qui prendrait le pouvoir par la force ou l'exercerait en violation de la Constitution* »

De plus, la Déclaration universelle d'Alger des droits des peuples du 04 juillet 1976 des pays non-alignés, stipule notamment en ses articles 5 et 6 : « *Tout peuple a un droit imprescriptible et inaliénable à l'autodétermination. Il détermine son statut politique en toute liberté, sans aucune ingérence étrangère extérieure* », « *Tout peuple a le droit de s'affranchir de toute domination coloniale ou étrangère directe ou indirecte et de tout régime raciste* ».

Face à cette « machine infernale » à broyer les vies humaines, les masses populaires tchadiennes n'ont pas d'autres alternatives objectives que celle de lui opposer la légitime défense, en l'occurrence la résistance armée.

Le tyran Général président Sultan Déby, fils adulé de l'impérialisme occidental et notamment de la France, fut sauvé in extremis grâce l'intervention des troupes d'élites du commandement d'opérations spéciales (COS) de l'armée française en février 2008 [Source : *La Croix du 10 février 2008*].

Ce parapluie des différents gouvernements français lui a permis cette longévité au pouvoir, malgré les multiples insurrections armées du peuple tchadien contre la dictature. Cela est insupportable !

La légitime lutte du peuple tchadien pour la paix, la démocratie, le bien-être social et la justice doit se poursuivre, car c'est un combat pour la survie. Vingt-sept ans (27 ans) de tyrannie, Ça suffit !

De ce qui précède, notre Parti, ACTUS/prpe :

- ▶ lance un appel solennel au démocrate Président du Niger, son Excellence Mahamadou Issoufou, d'opposer une fin de non- recevoir à la demande illégitime, injuste et criminelle d'extradition au Tchad des trois Leaders du **parti d'opposition CCMRS : M. Maqamat Hassan Boulmaye, Secrétaire Général, Ahamat Yacoub Adam, Secrétaire à la Communication et Dr Abderaman Issa Youssouf, Secrétaire aux Relations Extérieures.**
- ▶ demande au démocrate Président du Niger, son Excellence Mahamadou Issoufou, de libérer immédiatement et sans conditions les trois détenus politiques et de les laisser choisir librement leur destination finale.
- ▶ interpelle toutes les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'Homme : Amnesty International, FIDH, LIDH , l'Association Nigérienne pour la Défense des Droits de l'Homme (ANDDH), ATPDH,LTDH, OMCT, HCDH (Haut-commissariat aux droits de l'homme) de l'ONU..., d'intervenir fermement auprès du Gouvernement du Niger de libérer immédiatement et sans condition aucune les trois opposant politiques tchadiens, de leur offrir un sauf-conduit et enfin de veiller à leur sécurité afin de déjouer toute tentative d'assassinat ultérieur des opposants dont le tyran tchadien en a fait son sport favori.
- ▶ lance un appel solennel au peuple tchadien, supplicié depuis 27 ans par le tyran Général président Sultan Déby, de mutualiser toutes nos luttes multiformes. Nous créerons ainsi une synergie efficace qui mettrait hors d'état de nuire ce régime illégitime soutenu par l'impérialisme international et notamment la Françafrique.

Le 21 Octobre 2017

Le Secrétaire Général d'ACTUS/prpe
Dr LEY-NGARDIGAL Djimadoum